



Membres du Conseil municipal : 29
Membres en exercice : 29
Présents : 20 Absents : 09
Suffrages exprimés : 24

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT
Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS (31620)

Séance 2022/08 du 08 décembre 2022

D. 2022/08-04 – FPT - Suppression de postes non pourvus

L'an deux mil vingt deux, le huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes Colucci, sous la présidence de Sandrine SIGAL, Maire.

Présents : ARNAUD Olivier, BALLAND Sandrine, BINET Pascale, BRUN Dante, CASSAGNE Joël, CONSTANS Loïc, DIU Sandrine, DUSSART Vincent, FORTIER Jean-Claude, LABRUNE René, LACALMONTIE Marie-Thérèse, LE GAC Valérie, MARCONIS Monique, MARROT Cora, MARTY Laurent, ROBIN Véronique, SAURA Olivier, SEGALA Patricia, SIGAL Sandrine, VERDEAU-BORNE Sébastien, WASTJER Michel.

Absents : ALIS Laure, BALLAND Sandrine, SMIDTS Roberte.

Absents excusés : ALONSO Christophe, DIU Sandrine, MOINE Magali.

Pouvoirs : ABAD-LAHIRLE Nadine à LE GAC, LEPEE Guillaume à BINET, PILIPCZUK Gregory à SIGAL, TORNOS Muriel à DUSSART.

Les conseillers ont été convoqués le 02 décembre 2022 par courrier et/ou électronique à leur adresse personnelle et/ou de messagerie. Le dossier était composé du courrier de convocation, de l'ordre du jour, des notes explicatives de synthèse et des projets de délibération.

ROBIN Véronique est nommée secrétaire de séance. Pascal BARAT, Directeur général des services, assiste à la séance en tant qu'auxiliaire.

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif nécessaire au fonctionnement des services. Le tableau des effectifs n'étant plus à jour du fait de nombreux postes non pourvus (évolutions de carrière, départs des agents, démission, mutation, retraite), il convient donc de le mettre à jour s'agissant du nombre de postes existants non pourvus qui ne font pas l'objet d'une prévision de recrutement à court terme.

Vu l'avis favorable du Comité Technique, pour les deux collègues, en date du 05 octobre 2022,

Il est proposé au Conseil Municipal de supprimer, parmi les postes non pourvus :

- Filière Technique
 - 3 postes d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe (2 postes à temps complet et 1 poste à temps non complet 28 heures).
 - 1 poste d'Adjoint technique territorial à temps non complet 26 heures.
 - 1 poste d'Agent de maîtrise à temps complet.

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le



ID : 031-213101181-20221208-D20220804-DE

- Filière animation
 - 1 poste d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet.
 - 1 poste d'Adjoint d'animation territorial à temps non complet 28 heures.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité

Approuve la modification du tableau des effectifs telle que proposée.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, le 09/12/2022

Au registre sont les signatures

La Maire,



Sandrine SIGAL



Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le



ID : 031-213101181-20221208-D20220804-DE

TABLEAU DES EFFECTIFS

GRADES/EMPLOIS	Catégorie	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EMPLOIS POURVUS	Dont TNC
<i>Filière Administrative</i>				
- Directeur général des services	A	1	1	
- Attaché principal	A	2	1	
- Attaché	A	2	1	
- Rédacteur principal 1ère classe	B	1	1	
- Rédacteur principal 2ème classe	B	1	1	
- Rédacteur	B	1	1	
- Adjoint administratif principal 1 ^{re} classe	C	4	4	
- Adjoint administratif principal 2 ^e classe	C	3	3	
- Adjoint administratif	C	7	5	
<i>Filière Culturelle</i>				
- Assistant de Conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	1	1	
- Adjoint du patrimoine principal 2 ^e Classe	C	2	2	
- Adjoint territorial du patrimoine	C	1	0	
<i>Filière Technique</i>				
- Ingénieur principal	A	1	1	
- Technicien	B	2	1	
- Agent de maîtrise principal	C	2	2	
- Agent de maîtrise	C	1	0	
- Adjoint technique principal 1 ^{re} classe	C	3	3	
- Adjoint technique principal 2 ^e classe	C	26	20	8
- Adjoint technique	C	20	13	5
<i>Filière Sociale</i>				
- Assistant socio-éducatif	A	2	2	
- Agent social principal 1 ^{re} classe	C	1	1	
- ATSEM principal 1 ^{re} classe	C	7	7	
- ATSEM principal 2 ^e classe	C	1	0	
<i>Filière Animation</i>				
- animateur principal 2ème classe	B	1	1	
- Adjoint d'animation principal 1 ^{re} classe	C	2	2	
- Adjoint d'animation principal 2 ^e Classe	C	6	3	3
- Adjoint d'animation	C	12	10	8
<i>Filière police municipale</i>				
- Chef de service	B	1	1	
- Brigadier-Chef principal	C	4	3	
- Gardien-Brigadier	C	2	1	
TOTAL GENERAL		120	92	24

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le



ID : 031-213101181-20221208-D20220804-DE